



Le dernier numéro



Se connecter

S'abonner

POLITIQUE INTERNATIONAL ECONOMIE CULTURE SOCIÉTÉ SCIENCE ET TECHNOLOGIE

LA CITÉ DES DÉBATS ▾ LE PRINTEMPS DES TECHNO ▾ BOUTIQUE ▾



## Société

# Depuis 1962, le peuple kabyle est soumis à l'oppression du pouvoir algérien

Par **LOUIZA ABCHICHE** — 23 DÉCEMBRE 2024

This material is distributed by Elisabeth R. Myers on behalf of  
The Movement for Self-Determination of Kabylia.  
Additional information is available at the Department of Justice, Washington, DC.



**À l'accession à l'indépendance de l'Algérie, le peuple Kabyle était convaincu qu'une nouvelle ère prenait son envol, une ère, où plus aucun obstacle ne pourrait entraver son épanouissement. La Kabylie a libéré son territoire, mais son peuple est resté colonisé.**

La singularité de ce peuple a été utilisée, comme un élément de déstabilisation de l'Algérie, afin de justifier les oppressions menées par tous les gouvernements qui se sont succédés.

Avec l'arrivée de M Tebboune et du Général Chengriha, cette oppression a pris un tournant différent. C'est un terrorisme et un racisme d'État contre le peuple kabyle qui s'est installé. Depuis sa révision en 2021, l'article 87 bis du code pénal est devenu un outil de répression utilisé par une justice aux ordres du pouvoir.

*Le nombre d'arrestations n'a jamais été aussi élevé.*

Certains d'entre eux sont arrêtés dès leur arrivée à l'aéroport en provenance du pays où elles se trouvent. Ils sont placés en garde à vue par la gendarmerie. Les prévenus sont souvent soupçonnés d'être des terroristes, de porter atteinte à la sûreté de l'État ou à l'intégrité du territoire, selon l'article 87 bis du code pénal. Les décisions prises par les tribunaux sont expéditives et les sanctions infligées sont extrêmement sévères.

*À l'heure actuelle, des centaines de prisonniers sont retenus prisonniers par le pouvoir algérien, 38 d'entre eux ont été condamnés à la peine capitale.*

Le seul reproche qu'on peut adresser à ces détenus, c'est de nourrir une passion pour leur langue, culture, art et histoire, et de vouloir préserver leur identité.

Le pouvoir algérien aspire à éradiquer l'identité kabyle. Seules l'arabité et l'islamité ont grâce à ses yeux. Il faut bannir les cultures autochtones.

Pourtant, l'Algérie a ratifié plusieurs conventions de l'ONU régissant les droits de l'homme.

Quelle est la raison pour laquelle les institutions internationales tolèrent que des pays, qui sont censés respecter les droits de l'homme, les bafouent de manière éhontée ?

L'Algérie, pays totalitaire, a ratifié les conventions internationales des droits humains, pour obtenir une respectabilité, mais aucune application ne sera suivie car elles ne sont pas contraignantes dans leur application. Ce n'est que mascarade.

L'Algérie a même réalisé une prouesse en devenant membre de la commission des droits de l'homme de l'ONU. Les membres de cette commission ont-ils examiné la manière dont les droits de l'homme sont appliqués en Algérie avant d'accepter d'inclure ce pays dans cette commission ?

*Il est temps que les Nations Unies mettent en place une application obligatoire des conventions des droits de l'homme ratifiées, sous peine de sanctions.*

D'ores et déjà, il est impératif que les Nations Unies demandent au régime algérien la libération de tous les détenus politiques et d'opinion, ainsi que l'abrogation immédiate de l'article 87 bis du code pénal.

**Louiza ABCHICHE**

Source : Saad-Bakhouche / Shutterstock.com